



Tabac

N°01
12/04/2017



Animatrice filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Suppléance :
Kadidiatou KANE
ARVALIS

K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
/ Occitanie / Rhône-Alpes-
Auvergne Tabac N°X du
JJ/MM/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :

<http://bsv.na.chambagri.fr>, www.mp.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Nouvelle-Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture : semis stade croix à 4 feuilles en moyenne.

Observations parasitaires

- **Botrytis** : 1^{ères} traces dans les alvéoles, plants indemnes pour le moment. Restez vigilants.
- **Limaces** : quelques faibles dégâts observés

De façon générale, les plants sont sains. Les conditions climatiques sont favorables pour une bonne germination (> 90% pour la plupart des semis).

La direction de la publication du BSV est confiée à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble du dispositif d'épidémiologie-surveillance est supervisé par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Nouvelle-Aquitaine/ Service Régional de l'Alimentation.

Le BSV Tabac est élaboré dans le cadre d'un partenariat entre Arvalis Institut du Végétal, les Coopératives de Périgord Tabac, Tabac Garonne Adour, Midi Tabac et Poitou Tabac. La Fredon Aquitaine est coanimatrice depuis 2016.

Présentation du réseau

Le Bulletin de Santé du Végétal, initié en 2011 dans le cadre du plan Ecophyto, a pour but de faire le point sur la situation phytosanitaire de la culture du tabac, de façon régulière, et de connaître l'évolution des ravageurs et maladies en temps réel.

En 2017, le BSV Tabac regroupe 4 régions et 14 parcelles de référence. Il permet une plus grande efficacité dans l'analyse des données tout en tenant toujours compte des diversités agro-climatologiques locales. La qualité et le contenu de ce bulletin restera inchangé : il permettra à chacun d'accéder à la pression sanitaire observée sur le tabac pour les principaux secteurs de production.

Parcelles de référence Tabac 2017



Parcelle de référence
Saint Palais de Phiolin (16)
Saint Pierre d'Eyraud (24)
Saint Ignat (63)
Sainte Livrade (47)
Aussevielle (64)
Tartas (40)
Puch d'Agenais (47)
Loupiac de La Réole (33)
Amuré (79)
Aigre (16)
Aizenay (85)
La Fouillade (12)
Lanzac (46)
Masseube (32)

En 2017, il n'y aura pas de modélisation Mildiou Tabac.

Les observations BSV sont recueillies dans la base de données Vigicultures (Arvalis). L'évaluation du risque est élaborée par la Fredon Aquitaine et par Arvalis. La validation Technique est assurée par le SRAL Nouvelle Aquitaine.

Réseau de piégeage

Un réseau de piégeage est mis en place sur la région Nouvelle-Aquitaine, en relation avec la Fredon Aquitaine.

Les ravageurs ciblés sont :



- **Vers gris** (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*)
- **Chenille défoliatrice** (*Helicoverpa armigera*)

En 2017, **11 pièges** sont positionnés sur des parcelles de référence tabac. Les pièges utilisés sont des pièges à phéromones. Les adultes capturés seront des mâles.

Ravageurs	Parcelles de référence			
	St Ignat (63)	Aizenay (85)	Aussevielle (64)	St Pierre d'Eyraud (24)
<i>Agrotis ipsilon</i>	X	X	X	X
<i>Agrotis segetum</i>	X	X	X	X
<i>Helicoverpa armigera</i>		X	X	X

Réseau de piégeage parcelles référence Tabac 2017



-  *Agrotis segetum*
-  *Agrotis ipsilon*
-  *Helicoverpa armigera*

Stade de la culture

Semis de référence

On observe une bonne germination sur l'ensemble des semis. Les semis de référence ont été effectués début mars pour les plus précoces et mi-mars/fin-mars en moyenne pour les autres.

Le stade **croix** (BBCH 1020) est observé en grande majorité :

- Aigre (16)
- Amuré (79)
- Tartas (40)
- Aussevielle (64)
- Saint Palais de Phiolin (17)
- Saint Ignat (63)

Sur les parcelles de Loupiac de La Réole (33), Puch d'Agenais (47) et de Sainte Livrade sur Lot (47), le stade **4 feuilles** est atteint (BBCH 1040). Les semis de la parcelle de Saint Pierre d'Eyraud (24) ont dépassé le stade croix et ont quasiment atteint le stade 4 feuilles. Dans le secteur de Lanzac (46), les semis vont du stade 2 cotylédons à 1^{er} faucillage.



Semis du 10 mars 2017

Photo : N.Barret – Tabac Garonne Adour



Semis stade croix (BBCH 1020)

Photo : J.Rérat – Tabac Garonne Adour

Semis tour de plaine

Le stade moyen observé sur les semis en tours de plaine est également le stade **croix** (BBCH 1020) : Souprosse (40), Cognac (16), Bergerac (24) et Ruffec (16).

Dans les zones de Senestis (47) et Saint Sylvestre sur Lot (47), le stade **4 feuilles** (BBCH 1040) est atteint. Dans le Sarladais (24) et dans la zone de Thuret (63), les semis sont au stade 2 cotylédons déployés (BBCH 1000) au stade croix.

Le stade 1^{er} faucillage (BBCH 1080) est observé dans les zones de La Fouillade (12) et Guinarthe-Parentis (64).



Semis stade 4 feuilles (BBCH 1040)

Photo : J.Rérat – Tabac Garonne Adour



Semis stade 1^{er} faucillage (BBCH 1080)

Photo : D.Saurel – Midi Tabac



Semis stade 1^{er} faucillage (BBCH 1080)

Photo : S.Pauty – Midi Tabac

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1005 ha.

Maladies

- **Botrytis**

Des traces de botrytis sont observées dans les alvéoles dans la zone de Ruffec (16) sur 25 ha mais les plants ne sont pas atteints.

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

Mesures prophylactiques contre le botrytis

Aérer la serre de manière importante (éviter les courants d'air).

Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.

Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60%.

Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Botrytis.pdf

Ravageurs

- **Limaces**

Semis de référence

Les premières traces de limaces sont visibles à Amuré (79) et Aigre (16) mais les dégâts restent faibles (1 à 20% des semis).

Semis tour de plaine

Quelques dégâts sont observés dans les zones de Saint Sylvestre sus Lot (47), La Fouillade (12) et de Ruffec (16) sur 100 ha, mais ils restent faibles (1 à 20% des semis).

Dans la zone de Thuret (63), des dégâts sont observés sur environ 6 ha, avec des pertes >50% des plants sur certains plateaux.

Evaluation du risque :

Les premières traces de limaces sont observées mais les dégâts restent faibles sur l'ensemble des surfaces visitées. Surveillez vos bacs.



Limace sur plant de tabac

Photo : S.Seguín – Périgord Tabac



Dégâts de limace

Photo : D.Saurel – Midi Tabac

Mesures prophylactiques contre les limaces :

Nettoyer les abords des serres et des bacs. Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

• Forficules

Quelques dégâts de forficules sont observés sur les parcelles de référence de Tartas (40) et Aussevielle (64), ainsi que dans la zone de Guinarthe-Parentis (64).



Forficule

Photo : J.Streito – INRA

• Pucerons verts

Les 1^{ères} traces de pucerons verts sont repérées dans la zone de Thuret (63) sur 1 ha.



Puceron vert

Photo : S.Bourda – FREDON Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Rhône-Alpes-Auvergne Tabac sont les suivantes :
ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac